



NATIONS UNIES
 ASSEMBLEE GENERALE
 UN LIBRARY
 NOV 6 1961
 UN/SA COLLECTION



Distr.
 RESTREINTE
 A/AC.25/SR.348
 1er novembre 1961
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TROIS CENT QUARANTE-HUITIEME SEANCE (PRIVEE)

Tenue au Siège, à New York,
 le mercredi 11 octobre 1961, à 16 heures.

SOMMAIRE

- Adoption de l'ordre du jour
- Examen du projet de dix-neuvième rapport périodique établi par le Secrétariat
- Questions diverses

PRESENTS

<u>Président</u> :	M. ELDEM	Turquie
<u>Membres</u> :	M. PLIMPTON	Etats-Unis d'Amérique
	M. DAUGE	France
<u>Secrétariat</u> :	M. GAILLARD	Secrétaire principal par intérim
	M. JARVIS	Expert foncier
	M. MOE	Directeur chargé de la liaison avec l'UNRWA au Siège

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

EXAMEN DU PROJET DE DIX-NEUVIEME RAPPORT PERIODIQUE ETABLI PAR LE SECRETARIAT

Le Président indique que le document présenté à la Commission est un deuxième projet établi par le Secrétariat. Il tient compte d'un certain nombre de suggestions sur lesquelles les délégations se sont officieusement mises d'accord. Parmi les changements apportés, les plus importants sont le nouveau paragraphe 7 abrégé relatif à la mission du Représentant spécial et la suppression du paragraphe 10 initial.

La Commission procède à l'examen du projet de rapport périodique. Des modifications de forme et de fond sont étudiées et adoptées tandis que le projet est approuvé paragraphe par paragraphe.

M. MOE (Directeur chargé de la liaison avec l'UNRWA au Siège) est invité à présenter ses observations sur les paragraphes relatifs à la mission de M. Johnson.

Il est décidé que la partie concernant l'Identification et l'Evaluation fera état du rapport préliminaire présenté par M. Jarvis mais sans aborder la question, qui sera examinée plus tard, de savoir si ce rapport doit être publié et mis à la disposition des délégations.

Il est également décidé que la lettre à l'Observateur permanent de la Ligue arabe approuvée à la 347ème séance ne sera pas envoyée mais sera réécrite et réexaminée en tenant compte de la décision prise par la Commission de ne pas publier le rapport intérimaire.

La Commission achève l'examen du dix-neuvième rapport périodique et l'approuve sous réserve que les délégations se mettront d'accord de vive voix sur les légères modifications supplémentaires qu'il conviendrait d'apporter au texte et étant entendu que la Commission ne reviendra plus sur ce point.

Un projet de lettre adressée par M. Cordier aux Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, relative aux consultations entre M. Johnson et ce gouvernement est approuvé et sera envoyé dès que la République sera admise aux Nations Unies.

Le Secrétaire principal porte à l'attention des membres de la Commission un télégramme émanant du Conseiller juridique de l'UNRWA à Beyrouth annonçant

que les autorités de la RAU viennent de donner leur accord à l'opération de déblocage des "comptes bloqués", ce qui nécessitera un léger changement de forme dans le rapport périodique.

Il en est ainsi décidé.

Le Secrétaire principal attire l'attention de la Commission sur une demande de M. Johnson dans laquelle il sollicite des instructions sur la façon dont il devra traiter avec la délégation des Arabes de Palestine désignée par la Haute Commission arabe.

Le Secrétariat est invité à préparer et à distribuer une note sur la question.

La séance est levée à 17 h 30.